

La comptabilité et le vrai

EXERCICE 2

Les comptes de la société APELEX

Mines Paris Fev 2023



Objectifs du cours

- Appréhender la raison d'être de la comptabilité, et maîtriser les fondements du langage et de la technique qui la constituent.
- Comprendre que la performance de l'entreprise, telle que mise en évidence par la comptabilité, repose sur des conventions, et fait l'objet d'arbitrages.
 - L'objectivité du chiffre n'est qu'apparente.
 - La compréhension de sa construction peut nécessiter de discuter avec les acteurs en charge de sa production.
- In fine, votre objectif:
 - ... n'est pas l'acquisition complète des techniques comptables (cf formation professionnelle spécialisée et longue).
 - ... mais d'être en capacité de dialoguer, et d'argumenter, avec votre direction financière et/ou tout acteur financier de votre organisation.

Les comptables font-ils de la politique ?

Les comptables font-ils de la politique ?

- Le terme de comptabilité renvoie encore au dispositif, technique et humain, d'élaboration des comptes d'une entreprise.
 - En ce sens, on y réfère parfois comme à une **« technologie invisible »** (Berry, 1983)
- À l'époque contemporaine, la comptabilité peut se définir comme (Colasse, 2015) :
 - Un instrument de modélisation de représentation de l'entreprise,
 - Qui permet à ses dirigeants de rendre des comptes (bilan, compte de résultat, tableau de flux de trésorerie, note annexe) sur sa situation et ses réalisations
 - A différents partenaires économiques et sociaux, les parties prenantes à son existence,
 - Et les aides à prendre des décisions la concernant.
- « Compter » l'entreprise, c'est donc la modéliser, à l'intention de ses divers partenaires, pour les aider à juger de la qualité de la gestion de ses dirigeants, à changer ses performances, et à prendre leur décision en conséquence (Colasse, 2015).

Politique comptable, earning management et création comptable du chiffre d'affaires

- Les comptables font-ils de la politique ?
- Les notions de « politique comptable » et « d'earning management » désignent l'ensemble des choix de nature purement comptable relatifs à la détermination du résultat que font les dirigeants.
 - Elle mettent en avant que le résultat d'une entreprise n'est pas seulement le résultat d'une bonne ou mauvaise gestion par ses dirigeants, mais également des choix comptables fait par ses derniers.
- Une entreprise peut chercher à :
 - Diminuer ses résultats afin de minimiser son imposition ;
 - Noircir la situation de l'entreprise due à la gestion par les anciens dirigeants (lorsque de nouveaux dirigeants arrivent). On parle de « big bath ».
 - Améliorer les résultats de l'entreprise

Introduction – pourquoi étudier la comptabilité ?

Commentez.

« Non seulement les chiffres gouvernent le monde mais encore montrent-ils comment il est gouverné ». Goethe.

« En un sens, le profit (ou la rentabilité) est une invention comptable.
[...] En changeant de type de comptabilité, le profit (ou la rentabilité) peut disparaître ou apparaître. [...] De plus, le profit (ou la rentabilité) n'est pas vraiment un fait, c'est un problème de politique financière et comptable » R.I. Ackoff (1973)

Introduction – pourquoi étudier la comptabilité ?

« Un modèle est indissociable de ses objectifs et on ne peut le juger que par référence au but qu'il entend servir ». Marc Guillaume (1971).

« La comptabilité est une sorte de **fenêtre ouverte sur les vices et** vertus d'une époque. » Noël et Pesquet (2009)

management et création Politique comptable, earning comptable du chiffre d'affaires

- Cf article « 40 % des profits des multinationales sont délocalisés dans les paradis fiscaux », Le monde, 7 novembre 2017, par Gabriel Zucman (professeur à l'université de Berkeley).
 - Il décrit ce qu'on appelle des techniques, juridiques, fiscales et comptables...?
 - Comment s'appellent ces techniques?

Paradise Papers

Gabriel Zucman «40 % des profits des multinationales sont délocalisés dans les paradis fiscaux »

Le professeur d'économie à l'université de Berkeley, en Californie, analyse les pratiques financières des grandes entreprises et des particuliers les plus fortunés. Quand ceux-ci dissimulent leurs profits ou leurs actifs offshore, les Etats et les « petits » contribuables sont largement pénalisés



mulée. Avec à la clé un manque à gagner



es entreprises paraissent si rentables au

Enquête sur les paradis fiscaux LES LECONS Nouvelle édition augmentée

Gabriel Zucman

Politique comptable, earning management et création comptable du chiffre d'affaires

 \rightarrow

- techniques, juridiques, fiscales et comptables « d'érosion de l'assiette fiscale et de transfert des bénéfices » vers des pays aux taux d'imposition faibles = BEPS (Base erosion and profit shifting).
- cf « Paradise Papers » 2017
 - Enquête, menée par le Consortium international des journalistes d'investigation (ICIJ) et 96 médias partenaires de 67 pays.
 - Fuite de documents (13,5 millions)
- mécanismes sophistiqués d'optimisation fiscale dont profitent les multinationales

Politique comptable, earning management et création comptable du chiffre d'affaires

- « Depuis 80', puissante industrie aux îles Caïmans, au Luxembourg et à Hongkong.
- Les institutions financières et les cabinets d'avocats établis dans ces pays offrent leurs services aux multinationales du monde entier.
- services souvent légaux > réduisent les recettes fiscales des autres nations,. »
- « A l'échelle mondiale, plus de 40 % des profits réalisés par les multinationales sont délocalisés artificiellement dans les paradis fiscaux,
- manque à gagner pour les Etats = 350 Md€/an,
 - dont I20 Md€ pour l'Union européenne
 - et **20 Md€ pour la France.** »

1. Comptabiliser au journal les différentes opérations de l'année n

(y compris les amortissements des immobilisations en fin d'année).

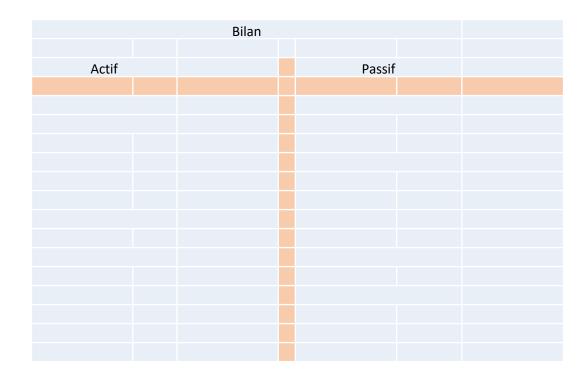
2. Faire le bilan et compte de résultat au 31/12/n

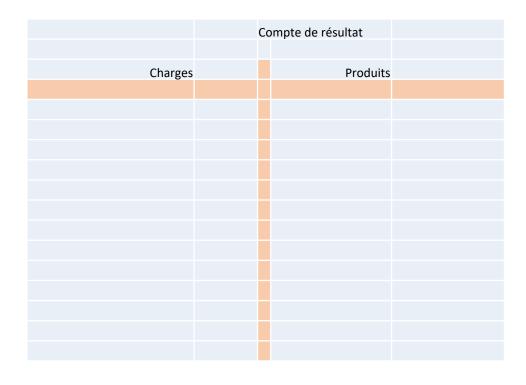
1. 1er janvier N : création de la société, avec un capital social de 200 000 €.

Bilan et compte de résultat : sur quels comptes passer ces écritures ?

Politique comptable, earning management et stratégie d'entreprise

Actif Passif Charges Produits





1. 1er janvier N : création de la société, avec un capital social de 200 000 €.

Bilan et compte de résultat : sur quels comptes passer ces écritures ?

Opérations	Numéros de compte	Comptes	Débit	Crédit
Création de l'entreprise	512 101	banque Capital	200 000	200 000

2. 3 janvier N : l'entreprise contracte un prêt de 800 000 € auprès de sa filiale luxembourgeoise APELUX.

Bilan et compte de résultat : sur quels comptes passer ces écritures ?

Numéros de compte	Comptes	Débit	Crédit
512 164	banque Emprunt	800 000	800 000

3. 1er février N : la société a acheté 10 000 titres de participation de la société ZEX pour 400 000 € le 15 décembre N. Ces titres représentent 35% du capital de la société ZEX. Des honoraires liés à l'acquisition des titres ont été constatés pour un montant de 5 000 €. L'entreprise a choisi d'incorporer les frais dans le coût d'acquisition des titres.

Bilan et compte de résultat : sur quels comptes passer ces écritures ?

Numéros de compte	Comptes	Débit	Crédit
512	Banque		405 000
261	Titres de participation	405 000	

4. 15 mai N : acquisition de marchandises pour 180 000 € auprès de sa filiale YEX. Paiement au comptant. La TVA applicable est de 20%.

Bilan et compte de résultat : sur quels comptes passer ces écritures ?

Numéros de compte	Comptes	Débit	Crédit
607	Achat de marchandises	180 000	
44 566	TVA déductible sur biens et services (créance Etat)	36 000	
512	Banques		216 000

5. 25 juin N : vente de marchandises pour 400 000 € à sa filiale VLEX. Paiement au comptant. La TVA applicable est de 20%.

Bilan et compte de résultat : sur quels comptes passer ces écritures ?

Numéros de compte	Comptes	Débit	Crédit
512	Banques	480 000	
44 571	TVA collectée (Dettes Etat)		80 000
707	Vente de marchandises		400 000

6. Achat d'une installation technique d'extraction pétrolière pour un coût total, mise en service incluse de 410 000 € le 10 septembre N.

Bilan et compte de résultat : sur quels comptes passer ces écritures ?

Numéros de compte	Comptes	Débit	Crédit
512	Banques		410 000
215	Installation technique	410 000	

7. 20 septembre : remboursement par la société d'un prêt à sa filiale luxembourgeoise APELUX, à hauteur 140 000 €. 100 000 € correspondent au capital et 40 000 € aux intérêts.

Bilan et compte de résultat : sur quels comptes passer ces écritures ?

Numéros de compte	Comptes	Débit	Crédit
512	Banques		140 000
164	Emprunt	100 000	
6611	Intérêts des emprunts et dettes	40 000	

Prêts intra-groupe et optimisation fiscale

« Fiscalité internationale des entreprises : quelles réformes pour quels effets ? », Conseil d'analyse économique, 2019.

« Les principales méthodes utilisées par les entreprises multinationales pour éviter l'impôt sont les suivantes :

- la manipulation des prix intra-groupe pour les transactions standards entre filiales étrangères d'une même entreprise, appelés « prix de transfert » ;
- autres formes de transfert intra-groupe par le biais d'accords de partage des coûts, de production contractuelle (« contract manufacturing ») ou de stratégies plus complexes visant à enregistrer les ventes dans les juridictions à faible imposition (« sales shifting »)
- Transfert des bénéfices par le biais de prêts entre filiales nationales et étrangères ou par le biais de dettes externes.
- la localisation des actifs incorporels dans des pays à faible fiscalité »

Prêts intra-groupe et optimisation fiscale

« Ces stratégies d'optimisation fiscale des multinationales ont une incidence sur la répartition des assiettes fiscales entre les pays. Par exemple, une société peut décider qu'une filiale dans le pays A fasse un prêt à une autre filiale située dans le pays B, où le taux d'imposition est plus élevé, pour profiter de la déductibilité des paiements d'intérêts et transférer artificiellement les bénéfices du pays B au pays

A. »

8. Afin d'avoir le droit d'utiliser le logo et la marque de sa filiale APELUX, la société lui paie une redevance de 150 000 € le 15 octobre.

Bilan et compte de résultat : sur quels comptes passer ces écritures ?

Numéros de compte	Comptes	Débit	Crédit
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs	150 000	
512	Banques		150 000

« Fiscalité internationale des entreprises : quelles réformes pour quels effets ? », Conseil d'analyse économique, 2019.

« Les principales méthodes utilisées par les entreprises multinationales pour éviter l'impôt sont les suivantes :

- la manipulation des prix intra-groupe pour les transactions standards entre filiales étrangères d'une même entreprise, appelés « prix de transfert » ;
- autres formes de transfert intra-groupe par le biais d'accords de partage des coûts, de production contractuelle (« contract manufacturing ») ou de stratégies plus complexes visant à enregistrer les ventes dans les juridictions à faible imposition (« sales shifting »)
- Transfert des bénéfices par le biais de prêts entre filiales nationales et étrangères ou par le biais de dettes externes.
- la localisation des actifs incorporels dans des pays à faible fiscalité »

« De plus en plus de multinationales domicilient également leurs algorithmes, leurs marques et leurs logos dans des centres offshore. »

Qu'est-ce?



- Ex : Google Alphabet.
- En 2003, moins d'un an avant son introduction en Bourse, Google Etats-Unis a transféré ses technologies de recherche et ses algorithmes à Google Holdings, une filiale immatriculée en Irlande mais domiciliée, au regard du fisc irlandais, aux Bermudes.



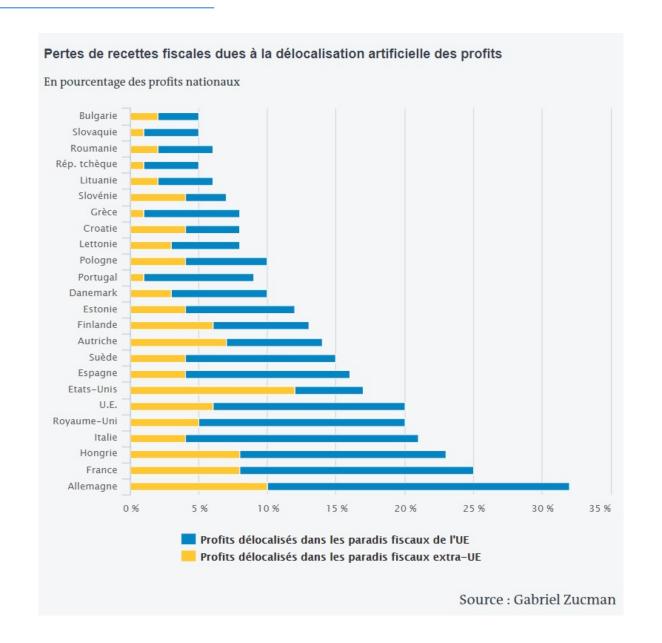
- Tous les revenus générés depuis par ces actifs immatériels ont atterri dans ces îlots nord-américains, après un petit détour (non taxé) par les Pays-Bas – c'est le fameux montage dit du « sandwich hollandais ».
- En 2015, Google Alphabet = **15,5 Md\$ de bénéfices aux Bermudes** (tx IS = 0 %).

- 2ème étude : données publiées par les paradis fiscaux du monde entier pour quantifier le coût de la délocalisation artificielle des bénéfices dans les centres offshore. Les meilleures statistiques proviennent des paradis fiscaux de l'Union européenne, qui sont opaques à bien des égards mais doivent au moins rendre des comptes à Eurostat.
- « Le Luxembourg, l'Irlande, les Pays-Bas, la Belgique, Malte et Chypre siphonnent à eux seuls 350 Md€ d'assiette fiscale par an. Cette somme correspond au montant des bénéfices générés dans d'autres pays (principalement européens) et qui, après avoir été trafiqués par des armées de comptables, finissent dans ces six paradis fiscaux, où ils sont faiblement imposés, généralement entre 0 % et 5 %. Au total, plus de 600 Md€ sont transférés artificiellement offshore chaque année par les multinationales du monde entier. »
- Pour comparaison :
- PIB mondial 2021 (Banque mondiale): 88 000 Md€.
- PIB français 2019 (INSEE) : 2 425,7 Md\$.
- Budget Etat français en 2021 : 213 Md€ (ressources) ; charges : 385 milliards d'euros

« Qui sont les victimes de cette optimisation fiscale ?»

« Qui sont les victimes de cette optimisation fiscale ?

- En premier lieu, les grands pays d'Europe et les Etats-Unis, où se trouvent la plupart des salariés et des clients des multinationales.
- Les paradis fiscaux privent ainsi l'Union européenne de l'équivalent d'un cinquième de ses recettes d'impôt sur les sociétés.
- Cela représente un manque à gagner de 60 Md€ par an ; rien que pour la France, la facture s'élève à 11 Md€ »



« Taxation des multinationales : le G20 donne son feu vert à une réforme fiscale historique », Capital, 31/10/2021

- « Les dirigeants du G20 ont validé une réforme fiscale qui ambitionne de mettre fin aux paradis fiscaux et de taxer les multinationales.
- Après moult marchandages et concessions, les chefs d'Etat et de gouvernement du G20 ont donné samedi 30 octobre à Rome l'ultime feu vert à une réforme fiscale historique qui ambitionne de mettre fin aux paradis fiscaux, mais qui ne va pas assez loin au goût de certains pays en développement. Sous l'égide de l'OCDE, au total 136 pays représentant plus de 90% du PIB mondial s'étaient engagés début octobre à taxer de manière plus équitable les multinationales et à instaurer un taux d'impôt minimal mondial de 15% à partir de 2023.
- Ce feu vert, annoncé par la secrétaire américaine au Trésor Janet Yellen, sera formalisé dans le communiqué final du G20 dimanche. "Aujourd'hui, tous les chefs d'Etat du G20 ont approuvé un accord historique sur de nouvelles règles fiscales internationales, incluant une taxe minimum mondiale", s'est félicitée Mme Yellen. "Depuis quatre ans, je me bats pour mettre en œuvre une taxation internationale d'au moins 15% pour les entreprises multinationales. Ce soir, nous y sommes !", a tweeté le président français Emmanuel Macron. »

« Taxation des multinationales : le G20 donne son feu vert à une réforme fiscale historique », Capital, 31/10/2021

« Le premier volet du projet, qui consiste à taxer les entreprises là ou elles font leurs profits, indépendamment de leur siège social, se heurte notamment à de fortes réticences au Congrès américain. Car cette mesure frappe surtout les géants d'internet américains, les fameux Gafa (acronyme désignant Google, Amazon, Facebook et Apple), enclins à pratiquer l'optimisation fiscale en établissant leur siège là où la taxation est la plus faible, ce qui leur permet de payer des impôts dérisoires au regard de leurs revenus.

150 Md\$/an

L'impôt minimal de 15% devrait rapporter environ 150 Md\$ de recettes supplémentaires par an. Une centaine de multinationales enregistrant plus de 20 Md€ de chiffre d'affaires annuel verront une partie de leurs impôts redistribuée vers les pays où elles exercent effectivement leurs activités. Ce périmètre ainsi que la taxe minimale de 15% sont jugés insuffisants par certains pays émergents, d'autant que le taux moyen d'impôt sur les sociétés dans le monde est à présent de 22%, contre 50% en 1985. »

« Taxation des multinationales : le G20 donne son feu vert à une réforme fiscale historique », Capital, 31/10/2021

Sa version finale permet ainsi à davantage de petites économies de bénéficier d'une partie de l'impôt redistribué, en abaissant à 250.000 euros par an le minimum requis pour les recettes des entreprises qui y sont réalisées, contre un million d'euros pour les pays plus riches. La Commission indépendante pour la réforme de l'impôt international (ICRICT), un groupe de réflexion dont font partie des économistes de renom comme Joseph Stiglitz ou Thomas Piketty, estime cependant qu'il s'agit d'un "accord au rabais" dont "la part du lion va aux pays riches". »

- « Taxation des multinationales : le G20 donne son feu vert à une réforme fiscale historique », Capital, 31/10/2021
- « Les négociateurs de l'accord "ont fait des concessions pour faire adhérer trois havres fiscaux comme l'Irlande, l'Estonie et la Hongrie, mais n'ont pas écouté les pays en développement", a déclaré à l'AFP son secrétaire général, Tommaso Faccio.
- L'Irlande a ainsi renoncé à son impôt sur les sociétés très faible de 12,5% contre l'assurance que le futur taux minimal restera scotché à 15%.»

Produits d'exploitation, immobilisations corporelles, montages comptables et stratégie d'entreprise

- Cf article : « Faillite d'Alinea : la famille Mulliez en profite pour sauver ses meubles », Libération, 07/09/2020
- « La défaillance du marchand de meubles entraînera la suppression de 1000 emplois. Les actionnaires, eux, limitent leurs pertes grâce à un astucieux montage immobilier. »
- « C'est l'un des plus importants dépôts de bilan de France. Le distributeur de meubles Alinea, 26 magasins et 1 974 salariés, a pris le chemin du tribunal de commerce de Marseille, le 13 mai, au lendemain du déconfinement. L'enseigne se dit alors victime de la crise sanitaire, des grèves liées à la reforme des retraites et des manifestations des gilets jaunes.
- Un diagnostic contesté par les experts du cabinet Advance Capital, qui se sont penchés sur les comptes d'Alinea à la demande de la justice. Pour eux, les difficultés de l'entreprise, qui enchaîne les pertes depuis 2018, remontent réellement au début de cette année-là. »

Produits d'exploitation, immobilisations corporelles, montages comptables et stratégie d'entreprise

- « Consulté par Libération, le rapport, confidentiel, des experts financiers mandaté par le tribunal de commerce pour examiner la situation d'Alinea comporte cependant des informations troublantes. Une opération immobilière a ainsi été réalisée le 17 novembre 2017. La direction de l'entreprise décide alors de transférer la propriété des murs de neuf de ses 26 magasins à une nouvelle entité dénommée Aline Immo. Au total, il y en a, selon la société, pour 150 M€.
- La transaction a un double effet négatif pour l'entreprise : Alinea s'appauvrit du montant de la valeur des murs de ses magasins et est désormais contrainte de payer des loyers à hauteur de 13 M€/an. »
- « Les experts financiers ne sont pas tendres avec ce «transfert». «Si Alinea avait conservé l'immobilier, écrivent-ils, l'entreprise aurait pu bénéficier de garanties liées à ce patrimoine pour avoir recours à des financements externes ou bien céder une partie de ses biens.» En clair, Alinea s'est privé d'une belle ressource en cas de coup dur. »

9. La société ZEX verse 10 € de dividendes par action.

Bilan et compte de résultat : sur quels comptes passer ces écritures ?

Passez les écritures dans le journal.

Numéros de compte	Comptes	Débit	Crédit
512	Banques	100 000	
761	Revenus de participation		100 000

9. Inventaire des stocks de marchandises : Stock final 10 k€.

Bilan et compte de résultat : sur quels comptes passer ces écritures ?

Passez les écritures dans le journal.

Numéros de compte	Comptes	Débit	Crédit
370	Stock marchandises	10 000	
6037	Variation stock marchandises		10 000

10. Amortissements à constater au titre de N

Bilan et compte de résultat : sur quels comptes passer ces écritures ?

10. Amortissements à constater au titre de l'année n

Bilan et compte de résultat : sur quels comptes passer ces écritures ?

Dotation amortissements : prorata temporis :

Acquisition 410 000 € le 10 septembre n → 410.000 / 5 * 110/360j = 25.056

Numéros de compte	Comptes	Débit	Crédit
68112	Dotation aux amortissement sur immobilisations corporelles	25 056	
281	Amortissement des immobilisations corporelles		25 056

* Résultat net de l'entreprise (avant impôt) :

Produits – charges = 114 944 €

	Compte de résultat			
			Produits	
Achat MP et marchandises	180 000		Ventes	400 000
Var stock marchandises	-10 000			
Dotations aux amort et prov	25 056		Revenus de participation	100 000
Redevances pour marques, droits etc.	150 000			
	40.000			
Interets des emprunts	40 000			
Charges	385 056		Produits	500 000
	383 838		1 Todaito	300 000
RESULTAT	114 944			

Bilan :

Actif		Passif	
Materiel industriel Amortissement immo	410 000 - 25 056	Capital social	200 000
Stock marchandises	10 000	Résultat	114 944
Titres de participation	405 000		
Disponibilités	259 000	Emprunts	700 000
-		Dettes Etat (TVA)	44 000
Total actif	1 058 944	Total Passif	1 058 944

3. Quel aurait été le résultat de l'entreprise si elle n'avait pas possédé de titres de la société ZEX ?

Impact des résultats financiers sur le résultat net des entreprises

Sans les résultats financiers liés aux titres de participation qu'elle possède, du simple fait de son activité (résultat d'exploitation), l'entreprise aurait réalisé des bénéfices très limités.

Impact des résultats financiers sur le résultat net des entreprises

Cf participation de Renault dans capital Nissan :

« Nissan apporte 233 M€ de bénéfice à Renault au 3e trimestre », Le Figaro, 12/11/2019

« Le groupe Renault a annoncé mardi que sa **participation de 43% dans son partenaire japonais** Nissan devrait contribuer à hauteur de 233 M€ à son résultat net au troisième trimestre.

Le bénéfice de 59 Md yens (environ 490 M€) au deuxième trimestre de son exercice décalé 2019/20 publié mardi par Nissan «se traduira dans le résultat net du troisième trimestre 2019 de Renault par une contribution positive estimée à 233 M€», a indiqué le groupe français dans un communiqué. »

4. En l'absence de divers choix de politiques comptables, quel aurait été le résultat de l'entreprise APELEX ?

Les dirigeants du groupe dont l'entreprise A fait partie souhaitent diminuer leur impôt dans le pays en question, dans la mesure où ils bénéficient de taux d'imposition inférieurs dans les autres pays où le groupe est implanté. C'est pour cette raison qu'ils avaient :

- a. Joué sur les prix de transfert au sein du groupe, en gonflant les prix de vente de leur filiale Y de 25%.
- b. Joué sur les prix de transfert au sein du groupe, en imposant à l'entreprise A de pratiquer des prix de vente 25% inférieurs à ceux des autres filiales du groupe.
- c. Transféré le logo et la marque du groupe au sein de leur filiale luxembourgeoise X.
- d. Demandé à l'entreprise A de contracter un prêt auprès de la filiale luxembourgeoise X.

En l'absence de ces choix de politiques comptables, quel aurait été le résultat de l'entreprise A?

Résultat net de l'entreprise (avant impôt) : 114 944 €

Résultat de l'entreprise sans revenus financiers (avant impôt) : 14 944 €

	Compte de résultat			
Charges			Produits	
Achat MP Var stock marchandises	180 000 -10 000		Ventes	400 000
Dotations aux amort et prov	25 056		Revenus de participation	0
				J
Redevances pour marques, droits etc.	150 000			
Interets des emprunts	40 000			
Charges	385 056		Produits	400 000
RESULTAT	14 944			

1. Résultat net de l'entreprise (avant impôt) : 114 944 €

2. Résultat de l'entreprise sans revenus financiers (avant impôt) : 14 944 €

Résultat de l'entreprise sans artifices comptables, ni revenus financiers (avant impôt) :

	Compte de résultat			
Charges			Produits	
Achat MP	144 000		Ventes	480 000
	(= 180-36)			(= 400+80)
Var stock marchandises	-10 000			
Dotations aux amort et			Revenus de	
prov	25 056		participation	100 000
Redevances pour				
marques, droits etc.	0			
Interets des emprunts	0			
Charges	159 056		Produits	580 000
RESULTAT	420 944			

- 1. Résultat net de l'entreprise (avant impôt) : 114 944 €
- 2. Résultat de l'entreprise sans revenus financiers (avant impôt) : 14 944 €
- 3. Résultat de l'entreprise sans artifices comptables ni revenus financiers (avant impôt) : 420 944 €

Ratio de « rentabilité d'exploitation », qui traduit la rentabilité des activités de l'entreprise, hors résultat financiers et exceptionnels : résultat d'exploitation / chiffre d'affaires

Rentabilité d'exploitation :

- Cas 1 : 1,2% → activité qui peut être jugée à peine rentable
- Cas 2 : 85% → activité qui est jugée comme très rentable

POINT DE VUE DES ACTIONNAIRES (CAPITAUX PROPRES):

- 1. Résultat net de l'entreprise (avant impôt) : 114 944 €
- 2. Résultat de l'entreprise sans revenus financiers (avant impôt) : 14 944 €
- 3. Résultat de l'entreprise sans artifices comptables ni revenus financiers (avant impôt) : 420 944 €

Ratio de rentabilité financière : résultat net/ fonds propres

Rentabilité:

- Cas 1: 7,5% → entreprise qui peut être jugée non rentable pour l'actionnaire car n'atteint même pas 10%-15% (« double digit »)
- Cas 2 : 225% → entreprise qui est jugée comme incroyablement rentable

Conclusion:

- Les choix de politique comptable peuvent donner une idée de la performance d'une entreprise parfois très éloignée de la réalité ;
- Les choix de politique comptable sont faits en fonction de la stratégie des dirigeants (optimisation fiscale ; action sur les bénéfices ; transfert des bénéfices ; souhait de désinvestissements en vue d'une réorientation stratégique dans d'autres activités ; volonté de délocalisation ; etc.)

Prix intra-groupe et optimisation fiscale

« Fiscalité internationale des entreprises : quelles réformes pour quels effets ? », Conseil d'analyse économique, 2019.

« Les principales méthodes utilisées par les entreprises multinationales pour éviter l'impôt sont les suivantes :

- la manipulation des prix intra-groupe pour les transactions standards entre filiales étrangères d'une même entreprise, appelés « prix de transfert » ;
- autres formes de transfert intra-groupe par le biais d'accords de partage des coûts, de production contractuelle (« contract manufacturing ») ou de stratégies plus complexes visant à enregistrer les ventes dans les juridictions à faible imposition (« sales shifting »)
- Transfert des bénéfices par le biais de prêts entre filiales nationales et étrangères ou par le biais de dettes externes.
- la localisation des actifs incorporels dans des pays à faible fiscalité »

Prix intra-groupe et optimisation fiscale

- « En principe, les multinationales sont censées répartir leurs bénéfices entre leurs différentes filiales comme si celles-ci étaient des entités indépendantes échangeant des biens et des services entre elles aux prix du marché.
- En pratique, les prix des transactions intragroupes sont trafiqués par des cabinets comptables pour faire apparaître les bénéfices dans les paradis fiscaux, et les pertes dans les Etats à fiscalité plus élevée; de plus en plus de multinationales domicilient également leurs algorithmes, leurs marques et leurs logos dans des centres offshore. »

Article « 40 % des profits des multinationales sont délocalisés dans les paradis fiscaux », Le monde, 7 novembre 2017, par Gabriel Zucman (professeur à l'université de Berkeley).

Prix intra-groupe et optimisation fiscale

- « En principe, les multinationales sont censées répartir leurs bénéfices entre leurs différentes filiales comme si celles-ci étaient des entités indépendantes échangeant des biens et des services entre elles aux prix du marché.
- En pratique, les prix des transactions intragroupes sont trafiqués par des cabinets comptables pour faire apparaître les bénéfices dans les paradis fiscaux, et les pertes dans les Etats à fiscalité plus élevée; de plus en plus de multinationales domicilient également leurs algorithmes, leurs marques et leurs logos dans des centres offshore. »

Article « 40 % des profits des multinationales sont délocalisés dans les paradis fiscaux », Le monde, 7 novembre 2017, par Gabriel Zucman (professeur à l'université de Berkeley).

A la Fonderie de Bretagne : « Quel contraste entre les discours qui parlent de relocalisation et ce qui se passe réellement dans l'industrie française! », Le Monde, 23 mars 2021.

- Plusieurs centaines de personnes se sont rassemblées, mardi, à Caudan, dans le Morbihan, pour dénoncer la décision de Renault de se séparer de la fonderie dans le cadre de son plan d'économies.
- « A l'époque, Renault n'avait pas le choix, car il y avait des pièces qu'on était les seuls à faire. Ce n'est malheureusement plus le cas », souligne Eric, 35 ans, technicien en étude et robotique, présent parmi les centaines de salariés présents sur le parking.

- « C'est qu'en 2018 un incendie a ravagé la fonderie. Pour faire face à la demande de pièces, quatre salariés bretons sont alors envoyés en urgence sur le site Nissan de la province de Cantabrie, en Espagne, former leurs collègues espagnols pour qu'ils prennent la relève. Parmi eux, Giovanni, 45 ans. « On a tout fait pour que la production n'en pâtisse pas », se souvient-il.
- La Fonderie de Bretagne est repartie avec des machines neuves en février 2019. « Mais on n'a jamais récupéré la totalité des volumes de porte-fusée et de bras de suspension qu'on avait envoyés en Espagne », affirment les salariés, soulignant, amers, tous les efforts consentis pour faire redémarrer l'usine chômage partiel, polyvalence, changement fréquent d'horaires, pauses écourtées... »

- « Tous sont circonspects devant le portrait que Renault dresse aujourd'hui de leur usine. Le constructeur a, en effet, appuyé sa décision de céder l'entreprise sur les conclusions d'une revue stratégique commandée au cabinet Advancy durant l'été 2020. « Cette analyse conclut que le site doit diversifier ses activités et poursuivre la réduction de ses coûts de production »».
- « Mais c'est n'importe quoi ce rapport! Les chiffres qu'ils ont pris, c'est pas les bons, c'est pas les rendements actuels de la chaîne de production! Quand on veut tuer son chien, on dit qu'il a la rage », commente un salarié. « Cette revue stratégique est basée sur des mensonges, des approximations comptables.
- Elle ne prend pas en compte la responsabilité de Renault », lance Maël Le Goff devant l'assemblée. Quand Advancy estime les pertes à 116 M€ minimum d'ici dix ans, le cabinet Secafi, mandaté par les salariés, affirme au contraire que l'usine peut dégager des bénéfices. »

- Des choix de politique comptable peuvent servir à justifier des décisions stratégiques, aussi bien qu'à les contester...
- Cet article illustre ainsi que la comptabilité et l'analyse financière constitue une affaire de point de vue des différentes parties prenantes des entreprises.
- Certains cabinets, tels Syndex, Tandem et Secafi-Alpha, sont ainsi spécialisés dans la défense du point de vue et de l'intérêt les salariés.

5. Le changement climatique, et la lutte contre ce phénomène, peuvent-ils impacter la performance de cette entreprise, et plus largement d'entreprises ?

Ex: SANOFI – Comptes 2020:

La gestion des contaminations historiques liées à l'activité industrielle de Sanofi dans le passé pourrait avoir un effet défavorable sur le résultat opérationnel de Sanofi

La législation environnementale en vigueur ou en préparation dans plusieurs pays oblige Sanofi à gérer et/ou remettre en état des sites contaminés, qu'il s'agisse de sites :

qu'il détient ou exploite actuellement ;

qu'il a détenus ou exploités ; ou

sur lesquels des déchets provenant de son activité ont été rejetés.

Ces obligations environnementales de remise en état sont susceptibles de réduire le résultat opérationnel de Sanofi. Sanofi constitue des provisions pour les actions de remise en état, lorsque leur nécessité est probable et que leur montant peut être raisonnablement estimé

5. Suite à un ensemble de catastrophes naturelles dues au réchauffement climatique, au cours de négociations climatiques internationales, les Etats prennent la décision de ne pas exploiter 90% des ressources connues de pétrole avec effet immédiat.

- 5. Suite à un ensemble de catastrophes naturelles dues au réchauffement climatique, au cours de négociations climatiques internationales, les Etats prennent la décision de ne pas exploiter 90% des ressources connues de pétrole avec effet immédiat.
 - a. Quel sera l'impact de cette décision sur l'entreprise ?
 - b. Quel sera l'impact de cette décision sur les apporteurs de capitaux de cette entreprise ?
 - c. Si cette entreprise était cotée en bourse, comment son cours évoluerait-il ?

	Compte de résultat				
Charges			Produits		
Achat MP	18 000		Ventes	40 000	
(10% activité)			(10% activité)		
Var stock marchandises (10%)	-1 000				
Dotations aux amort et prov	25 056		Revenus de participation (10% activité)	10 000	
			(10% detivite)		
Dotation dépréciations	733 500				
(90% immobilisations à l'actif)	755 565				
(Sevenimentalisment)					
Redevances pour marques, droits etc.	150 000				
Interets des emprunts	40 000				
Charges	965 556		Produits	50 000	
RESULTAT	- 915 556				

Le secteur financier comment à analyser le changement climatique en tant que risque.

Mark Carney a été Gouverneur de la Banque d'Angleterre, président du Conseil de stabilité financière et premier vice-président du Conseil européen du risque systémique.

Dans un important discours «Briser la tragédie de l'horizon» prononcé le 29 septembre 2015 à la Lloyd's à Londres, Mark Carney a affirmé que les enjeux climatiques présentaient un risque pour la stabilité du système financier et proposé la catégorisation des risques climatiques :

- Les risques climatiques physiques : ce sont les impacts financiers incertains qui résultent des effets du changement climatique (modification des températures moyennes et régimes de précipitations, augmentation de la fréquence et de la sévérité des événements climatiques extrêmes...) sur les acteurs économiques et sur les portefeuilles d'actifs ;

- Les risques de transition : ce sont les impacts financiers incertains (positifs et négatifs) qui résultent des effets de la mise en place d'un modèle économique bas-carbone sur les acteurs économiques. Les risques de transition sont caractérisés par une incertitude « radicale » sur la nature de la trajectoire bas-carbone (i.e. la trajectoire de réduction des émissions de gaz à effet de serre, qui restructure l'économie) et une incertitude plus « habituelle » sur les modalités de mise en œuvre de cette trajectoire en termes économiques et sociaux.
- Les risques de responsabilité : ce sont les impacts financiers incertains résultant d'éventuelles poursuites en justice pour avoir contribué au changement climatique ou par ne pas avoir suffisamment pris en compte les risques climatiques.

- Les risques de transition : ce sont les impacts financiers incertains (positifs et négatifs) qui résultent des effets de la mise en place d'un modèle économique bas-carbone sur les acteurs économiques. Les risques de transition sont caractérisés par une incertitude « radicale » sur la nature de la trajectoire bas-carbone (i.e. la trajectoire de réduction des émissions de gaz à effet de serre, qui restructure l'économie) et une incertitude plus « habituelle » sur les modalités de mise en œuvre de cette trajectoire en termes économiques et sociaux.
- Les risques de responsabilité : ce sont les impacts financiers incertains résultant d'éventuelles poursuites en justice pour avoir contribué au changement climatique ou par ne pas avoir suffisamment pris en compte les risques climatiques.

Est-ce de la science fiction?

A la COP26, des pays fixent pour la première fois la fin de leur production de pétrole et de gaz

La coalition « Beyond Oil and Gas Alliance » (BOGA), lancée par le Costa Rica et le Danemark, regroupe aussi la France, le Groenland, l'Irlande, le Pays de Galles, le Québec et la Suède.

Le Monde, 11 novembre 2022

« Pour la première fois, une COP s'attaque frontalement aux énergies fossiles, premières responsables du changement climatique. Au charbon, d'abord, puisque la semaine dernière, une vingtaine de pays ont promis de sortir de cette énergie la plus polluante dans les années 2030 et 2040. Mais aussi au pétrole et au gaz, une étape encore rarement franchie.

Jeudi 11 novembre, à la 26e conférence des Nations unies sur le climat (COP26), qui se tient à Glasgow (Ecosse), douze pays et régions ont voulu marquer le « début de la fin du pétrole et du gaz ». Leur coalition, appelée « Beyond Oil and Gas Alliance » (BOGA), regroupe le Costa Rica et le Danemark – premier producteur de l'Union européenne de pétrole –, qui l'ont lancée, ainsi que la France, le Groenland, l'Irlande, le Pays de Galles, le Québec et la Suède. »

« Ces nations se sont engagées à ne plus octroyer de nouvelles concessions et licences pour la production et l'exploration de pétrole et de gaz – avec effet immédiat. Elles ont également décidé de fixer une date de fin d'exploitation et d'exploration – pour les licences déjà en cours – des hydrocarbures sur leur territoire. Cette date, qui n'est pas encore déterminée, devra être « alignée sur l'accord de Paris », qui vise à contenir le réchauffement climatique si possible à 1,5 °C par rapport à l'ère préindustrielle. Certains des membres de BOGA avaient déjà auparavant fixé une date de sortie des hydrocarbures, en 2040 en France ou en 2050 au Danemark.

La Nouvelle-Zélande, la Californie et le Portugal ont aussi rejoint la coalition en tant que membres associés puisqu'ils « ont pris des mesures concrètes importantes qui contribuent à la réduction de la production de pétrole et de gaz », indique le communiqué de presse, et l'Italie en tant que « membre ami ». La Nouvelle-Zélande a décidé en 2018 de bannir tout nouveau permis d'exploration pétrolière offshore, tandis que la Californie, importante productrice de pétrole, interdira la fracturation hydraulique (qui permet d'extraire du pétrole et gaz de schiste) en 2024 et cessera toute exploitation d'hydrocarbures à l'horizon 2045. »

« Cette alliance ne comporte pas les grands pays producteurs de pétrole et de gaz, comme les Etats-Unis, la Russie, l'Arabie saoudite, le Canada, l'Irak ou la Norvège. »

« C'est une coalition très importante car si la fin du charbon est déjà dans les consciences, à l'inverse c'est la première fois que l'on pose la question de la fin du pétrole et du gaz, qui va entraîner d'énormes enjeux, notamment dans les transports », juge Lola Vallejo, directrice climat à l'Institut du développement durable et des relations internationales. « Il s'agit d'un tournant alors que les négociations climatiques ont ignoré la question des énergies fossiles pendant trente ans », confirme Romain Loualalen, chargé de campagne à l'ONG Oil Change International.

L'accord de Paris ne mentionne pas les énergies fossiles, pourtant responsables de 90 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre. Le projet de décisions de la COP26, publié mercredi matin, évoque l'engagement à accélérer la sortie du charbon et la fin des subventions aux énergies fossiles, mais cette mention pourrait disparaître dans la décision finale sous la pression de pays pétroliers. »

ANNEXE

Les tacles à l'orthodoxie comptable dans le foot

- Comment comptabiliser un joueur de football ?
 - Son salaire?
 - Le montant de son transfert ?
- Le salaire des joueur constitue une charge d'exploitation.
- Les contrats des joueurs constituent à l'inverse des immobilisations incorporelles
 - L'achat d'un joueur, une année donnée, n'est donc pas intégrée aux charges du club pour l'année en question.
 - Il vient impacter son bilan.
- Si le joueur (son contrat) est une immobilisation, comment l'amortir ?
 - Amortissement linéaire, en fonction des années de contrat, dans la limite de 5 ans.
 - Exemple : la Juventus de Turin achète un joueur pour 100 M€ en 2021. Le contrat signé est de 5 ans. La charge de l'exercice 2021, de dotation aux amortissements du transfert, et donc l'impact négatif sur le résultat de l'exerce du club sera cependant de...
 - ... 20 M€.

- « L'affaire des transferts douteux agite la Serie A... et la France ». Footmercato, 28/10/2021
- « Depuis hier, l'Italie est agitée par l'ouverture d'une enquête de la fédération de football après un rapport qui suspecte 62 transferts douteux sur les deux dernières années. La Juventus est visée comme certains clubs français, à commencer par l'OM et le LOSC. »
- « Un peu moins de quatre mois après le sacre européen, l'Italie du football se met à trembler. La cause, 62 transferts douteux entre 2019 et 2021 qui font l'objet de grandes suspicions depuis hier de la part de la fédération italienne (FIGC). C'est un rapport de la commission de surveillance des clubs de football italien (Covisoc), et dont la Repubblica s'est procuré un exemplaire, qui a mis le feu aux poudres. Pour la faire courte, les clubs visés par cette affaire ont tenté de contourner les règles du fair-play financier en ajustant leurs écritures comptables entre les joueurs achetés et les joueurs vendus, modifiant la plus-value des joueurs.
- À ce petit jeu, la palme revient à **Pescara et Parme qui sont parvenus à conclure pas moins de 11** transferts ensemble sur cette période! »

- « Durant l'été 2020, la Juve et Manchester City ont également négocié quelques mouvements avec Joao Cancelo, vendu officiellement pour 65 M€, et Danilo, passé côté italien contre 37 M€.
- En parallèle, les deux directions se mettent d'accord pour deux transferts de jeunes joueurs, le Portugais Felix Correia (20 ans) recruté par la Vieille Dame pour 10,5 M€, pendant que l'Espagnol Pablo Moreno (19 ans) faisait le chemin inverse pour 10 M€. Bien sûr, ces deux espoirs peuvent se révéler mais leur valeur (1 M€ chacun) au moment de ces transferts et leur situation actuelle de remplaçant en 2e division où ils sont prêtés (Parme en Serie B pour Correia et Girone en LaLiga 2 pour Moreno) forcent à se poser quelques questions. »

- MERCATO: POURQUOI LES ÉCHANGES ENTRE JOUEURS DE GROS CLUBS ONT LA COTE. RMC Sport, 01/07/2020.
- « L'échange de la Juventus et du Barça avec Arthur et Pjanic remet en lumière cette nouvelle pratique des gros clubs, visant à améliorer leur situation comptable avec un tour de passe-passe.
- Depuis quelque temps, le mercato donne lieu à de nombreux "échanges". Cette facilité de la langage, laissant supposer à tort que des joueurs deviennent littéralement de la monnaie, sert à évoquer une double transaction entre deux clubs. En quelques jours, la Juventus en a fait deux.
- La plus médiatique a été l'arrivée du milieu de terrain brésilien Arthur Melo, en provenance du FC Barcelone pour 72 millions d'euros. Un recrutement conjugué au départ de Miralem Pjanic, qui a effectué le sens inverse pour 60 millions d'euros. Dans la foulée, la Vieille Dame a passé un accord semblable avec Manchester City. Cette fois avec deux jeunes: le Portugais Félix Correia est parti en Angleterre pour 10,5 millions d'euros, l'Espagnol Pablo Moreno est arrivé en Italie pour une somme peu ou prou équivalente. »

- « L'année dernière, la Juventus et Manchester City avaient déjà quelque peu surpris avec les latéraux Danilo et João Cancelo. Le premier avait quitté les Skyblues pour 37 millions d'euros, le second y avait signé pour 65 millions d'euros.
- La menace du fair-play financier
- Les enjeux de ces échanges sont en fait éminemment économiques. Plusieurs clubs se trouvent de plus en plus en délicatesse avec leur situation financière et, par extension, avec les règles du fair-play financier. Celui-ci n'autorise, en théorie, qu'un déficit de 30 millions d'euros sur une période glissante de trois années. Cette limite semble de plus en plus difficile à respecter compte tenu de la hausse des indemnités de transfert et des salaires, en dépit de l'inflation des droits TV. »

- « Rentrées immédiates, dépenses lissées
- Les "échanges" de joueurs apparaissent alors comme la nouvelle parade des gros clubs. Cette pratique permet une astuce comptable très avantageuse dans la situation présente. Elle consiste à enregistrer immédiatement les rentrées d'argent dans les comptes, mais de lisser les indemnités à payer. Lorsqu'un footballeur est recruté pour cinq ans par un club, celui-ci peut considérer que l'indemnité sera amortie sur la durée du contrat. De façon simplifiée: pour un transfert à 100 millions d'euros, le club retranchera 20 millions d'euros chaque année. Une aubaine pour un club comme la Juventus, en proie à quelques problèmes financiers.
- Cette gestion présente néanmoins des limites. Elle repousse le problème conjoncturel, coûte in fine de l'argent (à cause des primes à la signature et des commissions d'agent) et ne peut être effectuée qu'avec des joueurs dont les amortissements ont déjà été effectués. Difficile d'être gagnant sur un joueur acheté 50 millions d'euros deux ans auparavant. »